



Mairie d'Estrées

TEL : 03 27 89 61 21

mairie@estrees.fr

www.estrees.fr



Novembre 2018

Information spéciale

Déploiement de la fibre optique sur notre commune

Nous l'attendions depuis longtemps ... Elle arrive enfin : la fibre optique ! La commercialisation des accès Internet à Très Haut Débit est prévue pour le 1^{er} trimestre 2020 !

La Communauté d'Agglomération du Douaisis et Orange ont pris contact avec la municipalité pour lancer le déploiement de la fibre optique sur notre commune.

Ce déploiement se fait par étapes. La première est la mise en place de « Points de Mutualisation ». Ce sont des armoires équivalentes aux armoires pour la téléphonie classique. Il y en aura 2 dans notre commune dans la rue du Général de Gaulle. Les emplacements ont été validés entre Orange, la CAD et la commune. L'installation de ces armoires est prévue au 2^{ème} trimestre 2019.

A partir de ces armoires, la fibre optique sera déployée sur la commune en suivant les câbles cuivre de la téléphonie classique.

Afin de fournir l'Internet Haut Débit dans les habitations, des « Points de Branchements Optiques » seront créés pour des groupes de 5 à 12 maisons. Ce sont des boîtiers blancs d'environ 24cm x21cmx7cm. Ils doivent être installés sur les façades de maison, dans les immeubles ou sur des poteaux.

Orange et ses sous-traitants ont commencé à prendre contact par courrier avec les propriétaires concernés par l'installation de ces boîtiers.

Si vous recevez ce courrier de demande d'installation de point de branchement, nous vous encourageons à répondre au plus vite ! Que votre réponse soit positive ou négative, il faut répondre afin qu'Orange contacte si nécessaire vos voisins. De cette rapidité de réponse dépendra la vitesse de déploiement de la fibre dans notre commune.

Si vous n'avez pas d'accès Internet, pensez que ce boîtier n'est pas que pour vous mais pour vous et vos voisins ! Pensez également que l'Internet Haut Débit est une vraie attente des acquéreurs !!

Si vous avez des questions sur l'arrivée de la fibre optique, n'hésitez pas à contacter la mairie ou la cellule communication qui tentera de répondre au mieux à vos interrogations ou inquiétudes !

La commission infos

IPNS